



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Sentier maritime du Saint-Laurent Un projet collectif pour un accès durable au Saint-Laurent

Québec, le 12 avril 2010 - La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) est heureuse de vous présenter les résultats de son *Programme de sensibilisation au respect des milieux fragiles du Sentier maritime du Saint-Laurent*. Ce programme d'une durée de trois ans aura permis de produire du matériel et de réaliser des activités de sensibilisation favorisant l'adoption de comportements exemplaires face aux milieux fragiles et à la propriété riveraine du Saint-Laurent.

Une démarche de développement durable

Le constat avait été fait il y a quelques années que la progression significative des activités de kayak de mer et de petite navigation de plaisance sur le Saint-Laurent entraînait un développement désordonné, au détriment de l'environnement et de la propriété riveraine. Le projet d'envergure du Sentier maritime du Saint-Laurent répond à cette problématique ; il relève d'une volonté de mettre en valeur ce cours d'eau, de le protéger et d'en améliorer l'accessibilité pour les usagers dans un contexte de développement durable.

«Le programme de sensibilisation a été conçu afin de consolider et de promouvoir le concept du Sentier maritime auprès des usagers et de différents groupes associés. À long terme, cette démarche permettra de consolider un sentiment d'appartenance chez les usagers qui sauront profiter du Saint-Laurent tout en ayant à cœur sa sauvegarde et son amélioration» a affirmé Véronique Bouchard, coordonnatrice du Sentier maritime du Saint-Laurent, lors de la présentation des résultats du programme aujourd'hui.

Les messages de sensibilisation du programme visent à contrer les principaux impacts d'une utilisation intensive et négligente des sites du Sentier maritime pouvant provoquer un accès restrictif, voir la fermeture définitive d'un accès au Saint-Laurent. Parmi ces impacts, mentionnons le manque de propreté et la détérioration des sites, le dérangement des oiseaux et des mammifères marins.

Les intervenants stratégiques rejoints par le programme sont invités à devenir des multiplicateurs d'information auprès des usagers. Parmi eux, les bénévoles et les propriétaires riverains associés au développement des routes bleues et les principaux diffuseurs liés à l'industrie touristique et au milieu du nautisme ; bureaux d'information touristique, marinas, entreprises en tourisme d'aventure, boutiques de plein air et de location d'équipement et bien d'autres.

Résultats du programme du programme de sensibilisation

Les différents moyens mis en œuvre pour atteindre les groupes cibles étaient variés ; programme d'intendance incluant la promotion d'un code d'éthique, activités de reconnaissance des bénévoles et des propriétaires riverains, activités terrain avec les usagers potentiels, présentations lors d'événements ciblés, intégration d'outils de sensibilisation existants sur Internet, concours de photographie, publication d'articles environnementaux, production d'un DVD, etc.

Le programme de sensibilisation a répondu aux attentes en favorisant une meilleure connaissance des différentes dimensions du Sentier maritime, un engagement à long terme des principaux intervenants impliqués dans les routes bleues et l'adoption de comportements exemplaires chez les usagers.

Les résultats positifs sont nombreux. Le nombre d'adhésions au Sentier maritime a connu une croissance constante au cours des trois dernières années et de 2008 à 2009, 51% des membres ont procédé au renouvellement de leur adhésion. La quasi totalité des ententes de droits d'accès liant les propriétaires riverains aux routes bleues ont été renouvelées d'année en année et plusieurs nouvelles ententes ont été conclues. Le Sentier maritime ouvre actuellement l'accès à 430 sites sur près de 1 800 km de bande riveraine. Le DVD du Sentier maritime a été remis à 375 organismes ou individus, incluant les 225 propriétaires riverains associés aux quatre routes bleues existantes. Les trois capsules du DVD, *Concept, Sécurité et Environnement* peuvent également être visionnées sur le site Internet du Sentier maritime www.sentiermaritime.ca et cet outil assurera le prolongement du programme à long terme auprès des usagers. Enfin, le programme d'intendance a permis de former de réels ambassadeurs dont l'implication active assurera à long terme le suivi et la préservation des sites du Sentier maritime. Les outils pour mettre en place le programme d'intendance sont également disponibles sur le site Internet du Sentier maritime afin de bénéficier à d'autres organisations souhaitant reproduire la démarche.

Le financement

La réalisation du programme de sensibilisation a été rendue possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable et de son partenaire financier le gouvernement du Québec. La Fédération québécoise du canot et du kayak a également bénéficié du support financier du ministère du Tourisme et de la contribution de nombreux partenaires qui ont assuré la réussite de ce projet.

-30-

Pour information : Véronique Bouchard
Tél. : (418) 623-1205
Courriel : vbouchard@canot-kayak.qc.ca